

Vu pour être annexé à la délibération en date  
du 8 décembre 2008

Le Président,  
Jacques CHOSSAT DE MONTBURON



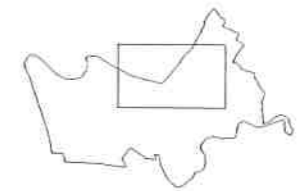
Syndicat Intercommunal de la Région de Champagne

Communes de

CHAMBLANC  
LABRUYÈRE  
PAGNY-LA-VILLE  
PAGNY-LE-CHATEAU

5.8. Documents graphiques

Plan au 1/2000



Approuvé le

### Légende

#### Zones d'urbanisation

- UA** Zone principalement affectée à l'habitation
- UAi** Zone principalement affectée à l'habitation soumise aux risques d'inondation

#### Zones futures d'urbanisation

- AUA** Zone principalement affectée à l'habitation
- AUAi** Zone principalement affectée à l'habitation soumise aux risques d'inondation
- 1AUA** Zone principalement affectée à l'habitation à moyen et long terme
- 1AUAi** Zone principalement affectée à l'habitation à moyen et long terme et soumise aux risques d'inondation

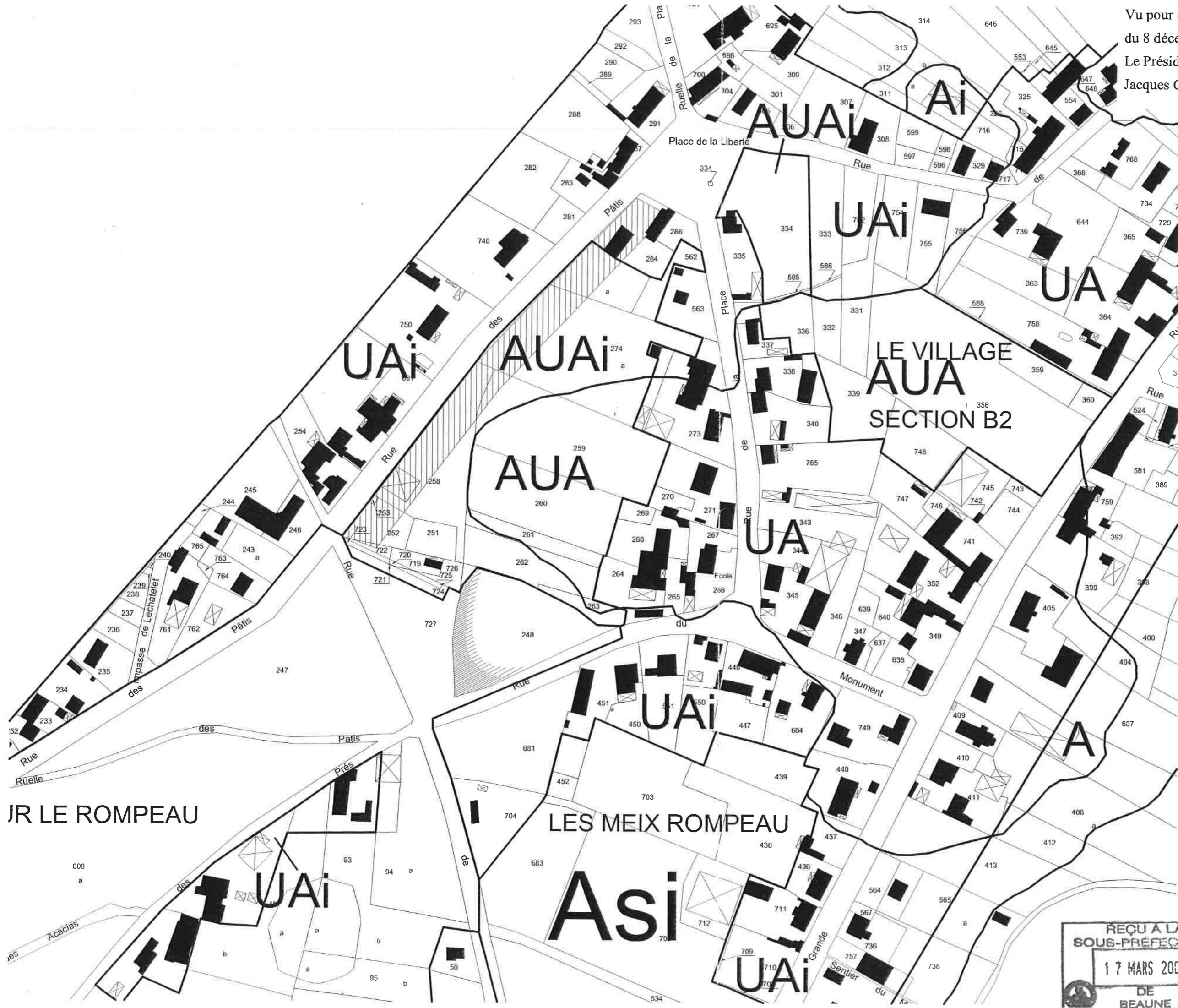
#### Marge de recul non constructible

#### Zones agricoles et naturelles

- A** Zone agricole
- Ai** Zone agricole soumise aux risques d'inondation
- Asi** Zone agricole stricte soumise aux risques d'inondation
- N** Zone naturelle

#### Emplacements réservés au bénéfice du Conseil Général

- ER 22 pour élargir la RD 976 à 25 mètres.
- ER 23, ER 24 pour élargir les RD 34 et 34a à 16 mètres



IR LE ROMPEAU

LES MEIX ROMPEAU

REÇU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
17 MARS 2009  
DE  
BEAUNE